

Département du CALVADOS  
Arrondissement de CAEN  
Canton CAEN 1  
Commune de Verson (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 04/03/2025	L'an deux mil vingt cinq Le 10 mars à 20h
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 11/03/2025	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b>	<u>Étaient présents</u> : Mme Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjointes. Mmes Grenèche, Héroult, Le Déroff, Letourneur, Roux, MM. Bouchard, Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers.
<b><u>NOMBRE DE MEMBRES</u></b> EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 25	Mme Vandercamère-Desmortreux a donné pouvoir à Mme Delbecque
VOTANTS : 26	Mme Quesnel
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Courteille

### OBJET : ACTUALISATION DE L'AP/CP POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC SENGHOR

Monsieur Deau, maire-adjoint aux finances, rappelle qu'une autorisation de programme (AP) a été ouverte en 2024 pour le projet d'aménagement du parc Senghor, permettant la programmation pluriannuelle du financement de cette opération et une répartition sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'actualiser l'autorisation de programme (AP) et les crédits de paiements (CP) :

- Pour réviser le montant de l'AP compte-tenu de l'évolution de l'estimation budgétaire de l'opération,
- Pour inscrire les CP prévus au Budget Primitif 2025.

L'actualisation prend la forme suivante :

Révision AP/CP au 27/01/2025

Numéro AP	Libellé	Montant révisé de l'AP/CP	CP 2024	Réalisé 2024	CP 2025
2024-01	Aménagement du parc Senghor	656 540,50 €	140 748,00 €	27 238,88 €	629 301,62 €

VU les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales relatifs aux autorisations de programme et crédits de paiement,

Considérant l'avis de la Commission finances réunie le 26 février 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'approuver l'actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiement relative au projet d'aménagement du parc Senghor telle que présentée ci-dessus ;
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.



La Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nathalie Donatin", is written over a horizontal line.

Nathalie DONATIN